

Recrutement d'un personnel chargé de la gestion administrative du PERF Arbitrage et de l'accompagnement pédagogique de ses étudiants

Institution d'accueil : Pôle universitaire d'Expertise de Recherche et de Formation dans l'Arbitrage (PERF Arbitrage) – Clermont-Ferrand - France

Le PERF Arbitrage est un pôle universitaire issu d'un partenariat entre les fédérations françaises de football, de rugby, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Ville de Clermont et l'Université Clermont Auvergne. Le PERF Arbitrage contribue à la connaissance, à la reconnaissance et au développement de l'arbitrage sportif grâce à la mise en place de formations, à la réalisation de travaux de recherche et à leur diffusion.

Les deux formations phares du PERF Arbitrage, le DU « Sport de Haut-niveau et Arbitrage » et l'option « Arbitrage sportif », sont mises en œuvre en étroite collaboration avec les fédérations sportives d'une part et l'université Clermont Auvergne d'autre part, notamment l'UFR STAPS de Clermont. Les travaux de recherche s'inscrivent quant à eux largement dans les problématiques du laboratoire ACTé (Activité, Connaissance, Transmission, éducation) de l'Université Clermont Auvergne.

Pour plus d'informations voir : perf.arbitrage.univ-bpclermont.fr/

Missions et activités :

Les missions sont de deux ordres organisationnelles et logistiques d'une part, pédagogiques et en lien avec les travaux de recherche d'autre part. Si la répartition est globalement estimée à 50% pour chaque type de mission, elle varie largement en fonction des périodes de l'année. Il s'agit plus particulièrement de :

-Gérer l'option « Arbitrage sportif » :

- 1- Organiser la promotion et le recrutement des étudiants
- 2-Mettre en œuvre les programmes de formation de l'option « Arbitrage sportif », organiser les séminaires et les enseignements annualisés, planifier les examens et les retours des notes
- 3-Assurer le suivi pédagogique des étudiants : suivi des étudiants dans la réalisation de leurs projets dans et pour l'arbitrage, adaptation des modalités d'enseignements aux contraintes académiques et sportives des étudiants
- 4-Contribuer à l'évolution du dispositif de formation : élaboration et traitement d'enquêtes pour le suivi et le développement des formations, veille concernant les initiatives favorisant les doubles projets sportifs et académiques.

-Gérer le DU « Sport de haut-niveau et Arbitrage » :

- 1-Organiser le recrutement et les séminaires de formation
- 2-Effectuer les enquêtes de satisfaction
- 3-Contribuer à l'évolution de la formation.

-Assurer le fonctionnement quotidien de la structure : accueil des étudiants, prêts de matériels, diffusion des informations.

-Contribuer aux travaux de recherche du PERF Arbitrage :

- 1-Recueil, saisie et traitement des matériaux
- 2- Revue de littérature.

Profil et compétences :

Les candidats devront être titulaire d'un Master en STAPS, en Sciences de l'Education, en Psychologie ou plus largement en SHS.

-Compétences organisationnelles

- 1-Capacité de planification et d'adaptation
- 2-Capacité à travailler en équipe avec différentes personnes (personnels administratifs et techniques, enseignants-chercheurs, personnalités extérieures)
- 3-Compétences en gestion de projet
- 4-Autonomie.

-Compétences en termes de gestion pédagogique

- 1-Connaissance du système universitaire et du système sportif
- 2-Compétences relationnelles et pédagogiques permettant l'accompagnement des étudiants
- 3-Compétences rédactionnelles et bonne utilisation des outils informatiques (Word, excel, PWP)
- 4-Bonne maîtrise des environnements numérique de travail, notamment des plateformes pédagogiques.

-Compétences en termes de recherche

- 1-Compétences dans la construction et le traitement de matériaux d'observation et d'entretien dans une démarche qualitative
- 2-Compétences de lecture et de synthèse d'articles scientifique.

Durée : 11 mois à compter du 1^{er} Septembre 2019

Implantation : UFR STAPS, Campus des Cézeaux, Clermont-Ferrand (63)

Salaire net : 1 400 € environ

Contact : Géraldine Rix-Lièvre, Geraldine.rix@uca.fr

Candidature : Envoyer un CV et une lettre de motivation à perf.arbitrage@uca.fr **avant le 14 aout**. Des entretiens seront organisés avec les candidats les plus en adéquation aux missions avant une prise de poste le 1^{er} Septembre.